

Centre-Ville en Mouvement lance le label "Grande cause nationale" pour les centres-villes et demande à l'exécutif un moratoire limitant l'extension de la grande distribution

Publication : 8 septembre 2017



Réunis à la Maison de la Chimie le jeudi 7 septembre, l'association d'élus et de parlementaires [Centre-Ville en Mouvement](#) a organisé une conférence de presse afin que le centre-ville soit déclaré "Grande Cause Nationale 2018".

Patrick Vignal*, Député de l'Hérault et Président de Centre-Ville en Mouvement, a ainsi émis plusieurs propositions dont celle de demander un moratoire d'un an sur le développement des zones commerciales périphériques.

* Entourés notamment d'**Arnaud Robinet**, Maire de Reims, **Bernard Reynès**, Député des Bouches-du-Rhône, **Jean-Loup Metton**, Ancien Maire de Montrouge, **Claude Gressier**, Haut fonctionnaire du Ministère de l'Ecologie, Vices-Présidents de l'association, ainsi que de **Pierre Creuzet**, Directeur fondateur.

Parmi les propositions, il a également souligné l'importance d'observer les démarches en oeuvre dans les centres-villes européens, rappelant que les Assises Nationales se transforment cette année en biennale des Assises Européennes du Centre-Ville.

[Téléchargez la retranscription de la conférence de presse](#) (PDF - 741 Ko)

[Téléchargez le dossier de presse](#) (PDF - 2,92 Mo)

Source : *Centre-Ville en Mouvement*